

Paroisse de Lonay – Préverenges – Vullierens (Aclens – Bremblens – Denges – Echandens – Romanel)

Une assemblée paroissiale extraordinaire

est convoquée

le dimanche 15 octobre 2023

à l'issue du culte de 10h30 (ca 11h15)

au temple de Denges

ORDRE DU JOUR

- 1. Lecture de quelques principes constitutifs
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Vote de validation en vue de la nomination d'Eveline Heutmann au poste paroissial à 50% dans la paroisse
- 4. Divers et propositions individuelles

Pour le bureau de l'Assemblée:

Gabriel Clerc, président

Janine Loup, secrétaire

Troup

NOTE: l'Assemblée ordinaire d'automne aura lieu comme prévu le dimanche 3 décembre 2023 à l'issue du culte à Romanel-sur-Morges